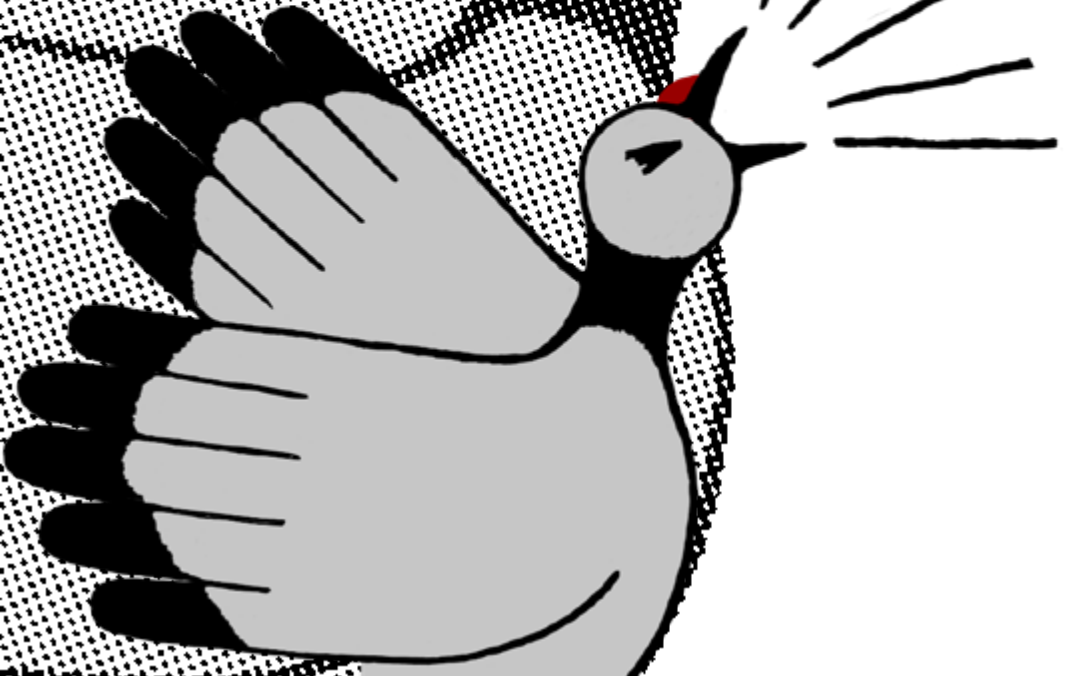




Rapport d'activité

2023

Paris d'Exil





PARIS
D'EXIL



ÉGALITÉ DES DROITS
POUR TOUTES



ABROGATION
DU CESEDA



 www.parisdexil.org  [parisexil](https://www.facebook.com/parisexil)  [paris_dexil](https://twitter.com/paris_dexil)

 [@paris_dexil](https://www.instagram.com/paris_dexil)  parisdexil@parisdexil.org

Introduction

Paris d'Exil milite depuis 2016 pour la liberté de circulation et d'installation et le respect des droits des personnes étrangères, pour à terme les faire évoluer. L'association agit selon deux grands axes : porter un plaidoyer institutionnel et sensibiliser largement autour de ces objectifs ; lutter sur le terrain avec les premier·es concerné·es, à la fois dans un soutien à la vie quotidienne et à l'obtention de leurs droits, tout en visant leur autonomisation sur ces questions, ainsi qu'en apportant un soutien aux mobilisations.

Au cours de l'année, nous nous sommes mobilisé·es contre le projet de loi "asile immigration", notamment au sein d'une inter-organisation plaidoyer coordonnée par Vox Public. De cet espace sont issues diverses campagnes et dynamiques auxquelles nous avons participé.

Sur le terrain, nous avons continué nos actions auprès et avec les personnes à travers des maraudes sur les campe-ments, des permanences et suivis administratifs, l'accompagnement de projets de vie et des cours de français.

À la suite de la FASTI nous portons la revendication d'abroger le CESEDA. **Cette proposition suggère de changer les termes du débat et – au lieu d'agir en réaction à une situation qui se dégrade et des marges de manœuvre entravées sur ce sujet – de proposer un débat de fond sur la société et l'accueil. C'est aussi une des conditions pour garantir une liberté de circulation et d'installation effective et inconditionnelle.**

L'équipe de Paris d'Exil



Campement de la place de l'écluse, Saint-Denis, 17 novembre 2020. Oriane Sebillotte

Sommaire

6-33 **Partie 1** Rapport moral

6-14 **Pôle majeur-es**

- 6-7 Permanence accès aux droits et projet de vie
- 8-9 Maraudes d'information et d'orientation
- 10-12 Atelier cuisine
- 13 Opération fournitures scolaires
- 14 Collecte de cadeaux

16-26 **Pôle mineur-es**

- 16-18 Cours de français à Couronnes
- 19-20 Atelier Voltaire
- 21-22 Sorties et activités
- 23-26 Partenariat atelier 4A

28-36 **Pôle plaidoyer et sensibilisation**

- 28 Lutte contre la loi "asile et immigration"
- 29-30 Parlement de rue des personnes migrantes
- 31 Le Revers de la médaille
- 31 Collectif Asile Île-de-France
- 32-34 Réseaux et événements

36-40 **Partie 2** Rapport financier

41 Perspectives

42 Partenaires et soutiens

Partie 1 RAPPORT MORAL



L'association est structurée entre plusieurs équipes réparties dans trois pôles représentés au collège.

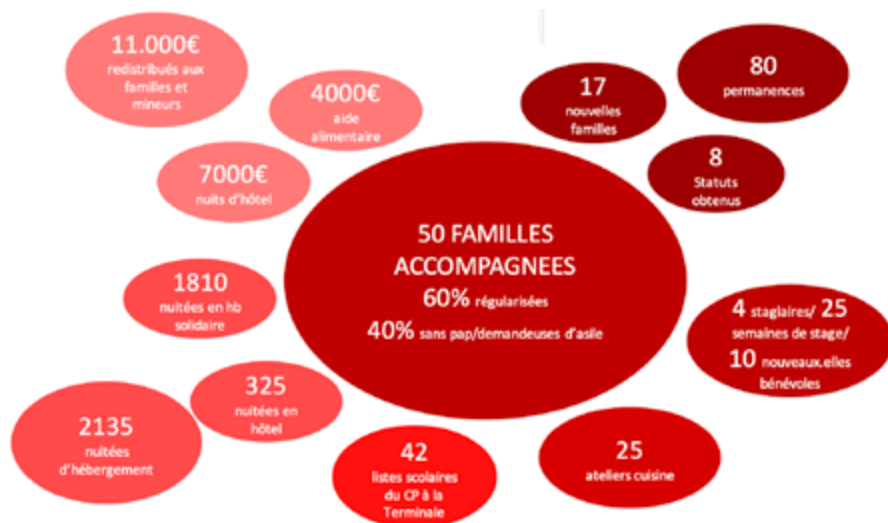
1. Pôles majeur-es

Permanences d'accès aux droits

et accompagnement au projet de vie

Paris d'Exil organise deux permanences par semaine. L'équipe du pôle majeur-es y accompagne des familles et adultes isolé-es dans leur accès aux droits, le parcours de la demande d'asile ou leur régularisation. C'est principalement un travail d'orientation et de coordination. Nous cherchons à assurer un accompagnement global en aidant les personnes à se repérer parmi les différents dispositifs, et à se familiariser avec la notion même de système de droits.

La capacité à manipuler l'outil informatique, à numériser, envoyer et classer des documents demeure fondamentale dans cet apprentissage de l'accès aux droits.



La particularité de Paris d'Exil est la longue durée sur laquelle elle entretient des relations avec les familles, ce qui permet de voir la progression mais aussi de témoigner des nombreuses ruptures de droit dont sont victimes les personnes précarisées, même des années après leur régularisation.

Quelques chiffres

En 2023, plus de 50 familles ont été reçues lors de 80 permanences en équipe, sur tous les sujets : démarches auprès des préfectures, régularisations CAF, recherche d'hébergement (chez des particuliers ou à l'hôtel) et de logement.

60% des familles reçues sont récemment régularisées, 40% sont sans-papiers ou en demande d'asile.

- ▶ 17 nouvelles familles reçues
- ▶ 8 personnes ont été régularisées, dont 3 petites filles qui vont faire régulariser leurs parents
- ▶ 3 familles ont obtenu un logement social
- ▶ 3 personnes ont signé un CDI
- ▶ 2 réunifications familiales ont abouti, pour trois enfants
- ▶ 4 personnes ont bénéficié de versements rétroactifs de la CAF ou de l'assurance maladie, car nous avons fait valoir leurs droits

L'équipe

La fonction de Paris d'Exil est aussi de permettre à des personnes solidaires d'apporter leur soutien aux personnes exilées, et de se sensibiliser à la réalité de l'accueil et du non-accueil, des conditions d'accès aux droits notamment pour les publics précarisés. Tout au long de l'année, nous accueillons ainsi de nouveaux soutiens, des stagiaires et des services civiques.

En 2023, le pôle majeurs a bénéficié du soutien de :

- ▶ 4 membres du collège
- ▶ 4 stagiaires pour un total de 25 semaines sur l'année
- ▶ 10 nouveaux-elles soutiens



Maraudes d'information et d'orientation

Paris d'Exil coordonne avec l'association Watizat des maraudes auprès des personnes migrantes à la rue. Des membres d'autres collectifs et associations et des personnes indépendantes y participent. Les maraudes servent à informer et orienter les personnes vers les dispositifs dont elles disent avoir besoin, discuter et alerter dans le cas de violences policières, distribuer du thé et maintenir le lien avec les personnes vivant en campement. Elles se déroulent le soir, en moyenne une fois par semaine, à Paris et en proche banlieue (Saint-Denis, Aubervilliers, Bobigny).





Campements de Stalingrad, 2023

Atelier cuisine



L'atelier cuisine a démarré en juin 2019. À l'époque, l'enjeu était de permettre à des personnes non ou mal-logées de pouvoir se préparer des plats qui leur plaisaient.

En effet, les personnes accompagnées nous avaient permis d'identifier les années précédentes que la nourriture qui était distribuée était soit de mauvaise qualité, soit inadaptée en termes d'habitudes alimentaires. Contrairement à une croyance qui voudrait que quand on n'a rien, on mange n'importe quoi, les personnes exilées en France peuvent être amenées à ne pas consommer la nourriture



qui leur est donnée dans les centres d’hébergement ou lors de distribution associatives. Produits périmés, sans saveur, mal adaptés... Les récits de refus de nourriture sont nombreux. L’acte de se nourrir est lié, au-delà du besoin strictement physiologique, à des choix que l’on fait en fonction de ses goûts, de la culture qu’on souhaite entretenir et transmettre, également au partage et à la convivialité. Ces registres sont le plus souvent dédaignés par les conditions dans lesquelles la nourriture gratuite est distribuée.



L’atelier cuisine consiste donc à proposer à des personnes qui ne peuvent cuisiner chez elles, de choisir et de préparer un plat qui leur convient. Depuis septembre 2019, c’est le Shakirail, tiers-lieu parisien de résidence artistique, qui accueille l’atelier cuisine de Paris d’Exil. Chaque mardi, les membres de l’atelier se mettent d’accord sur un plat à cuisiner, les courses sont faites en fonction, avec un budget fixé autour de 50€, puis le plat est partagé sur place et emporté en portions chez soi. Les courses sont financées par l’association.

Conformément au projet énoncé en 2022, cette année les membres de l’atelier l’ont entièrement auto-géré, en s’organisant par sous-groupes chargés alternativement de gérer les courses, la préparation, le rangement et l’archivage des tickets de caisse. À partir de juin cependant, l’atelier a marqué une pause, car la plupart des membres du groupe ont accédé à des conditions de vie qui leur ont permis de devenir autonomes (logement équipé, un travail ne permettant plus de venir le mardi après midi...). Un nouveau groupe est en cours de constitution fin 2023, et nous recevons de temps à autre la visite d’ancien-nes membres.



Opération "fournitures scolaires"

sommaire

Comme chaque année, fin août, nous avons réalisé une opération de collecte de fournitures scolaires dans un grand magasin de papeterie en banlieue parisienne, permettant d'équiper 42 enfants en matériel neuf et adapté pour la rentrée. Cette opération est chaque année l'occasion de sensibiliser les client-es sur la situation des personnes en demande d'asile, sans-papier, et des mineur-es isolé-es.

Nous avons pu partager les fournitures restantes avec l'équipe mineur-es (cours de français et atelier Voltaire).

- ▶ 82 kg de matériel récolté et des dons en argent qui ont permis d'acheter des cartables, dictionnaires, calculatrices...
- ▶ 42 listes reçues, de la part de 25 familles, dont 9 familles sans-papiers (soit 18 listes) du CP à la Terminale
- ▶ dons à Couronnes et Voltaire





Collecte de cadeaux auprès de l'école des Amandiers

Pour la troisième année consécutive, grâce à une enseignante membre de Paris d'Exil, les parents d'une école primaire dans le 20ème y déposent en décembre des jouets ou jeux pour tous les âges, en bon état, qui seront distribués comme cadeaux de Noël ou d'anniversaire aux enfants des familles accompagnées. Cette année, nous avons proposé aux parents de venir avec leurs enfants, famille par famille, afin de choisir eux-mêmes leurs cadeaux. Nous distribuons ce qui reste (car la collecte a été très importante!) pour les anniversaires des enfants tout au long de l'année.

Nous avons également bénéficié d'un don de livres neufs par les éditions Gallimard Jeunesse.



Campement de la place de l'écluse, Saint-Denis, 17 novembre 2020. Oriane Sebillotte

2. Pôle mineur·es



Cours de français à Couronne

Depuis 2016, Paris d'Exil organise, chaque jeudi et vendredi matin, près du métro Couronnes dans le 20ème arrondissement, des cours de français langue étrangère (FLE), pour les mineur·es non accompagné·es (MNA), primo-arrivant·es ou en attente de reconnaissance de leur minorité, à la bibliothèque Couronnes - Naguib Mahfouz et également depuis 2022, dans les locaux de la Fasti (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou·te·s les Immigré·e·s).



Ces cours de français accueillent environ 90 jeunes (60 à Couronnes et 30 à la Fasti) par session. Un nombre que nous ne pouvons pas dépasser du fait des règles de sécurité à respecter. De ce fait, nos cours sont le plus souvent complets, nous amenant à ne pouvoir inscrire de nombreux jeunes qui se présentent.



Pour être inscrits à nos cours, les MNA doivent se présenter le jeudi ou vendredi matin à la bibliothèque à l'équipe de coordination de Paris d'Exil. Si des places sont disponibles, une inscription et un test de niveau sont nécessaires avant de pouvoir être affecté à une classe de niveau.

Lors de l'inscription, un point est fait sur la situation administrative, sociale et médicale du/de la jeune pour l'orienter au mieux vers diverses associations si besoin. Paris d'Exil s'inscrit en effet dans la création d'un réseau associatif et institutionnel sécurisant pour les MNA. Une fois le test de niveau achevé et la classe affectée, un stylo, un cahier et une attestation d'inscription nominative sont remis au/à la jeune avant de l'accompagner à la table de sa classe.

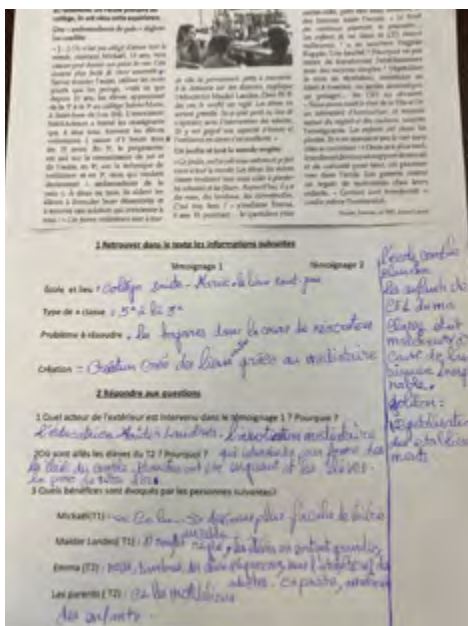
Ces cours de français perdurent d'années en année, grâce au soutien sans faille et bienveillant de la bibliothèque et depuis 2022, de la Fasti ; grâce aux professeur·es bénévoles impliqu·es depuis plusieurs années et les nouveaux·elles qui les rejoignent ; grâce à la coordination de ces cours, sur place, par des soutiens de Paris d'Exil et stagiaires (de Paris d'Exil et de l'association 4A). Sans oublier les dons et fonds dont nous bénéficions pour l'achat des cahiers, stylos et autres fournitures.

En 2023, l'équipe de coordination a été renforcée par deux stagiaires de l'association 4A dans le cadre de notre partenariat et deux stagiaires de Paris d'Exil. 3 nouveaux·elles bénévoles et deux anciens services civiques, ce qui a permis un roulement.



Les chiffres

- ▶ 662 jeunes inscrit·es en 2023 avec une moyenne de 15 à 19 jeunes par semaine
- ▶ 60 jeunes réparti·es en 4 niveaux (débutant·es avancé·es ; intermédiaires 0,5 ; intermédiaires 2 ; avancé·es) et une classe pour 5-6 anglophones
- ▶ 30 débutant·es réparti·es en 4 niveaux (Alpha 0 ; Alpha 0,5 ; Alpha 1 ; Alpha 1,5)
- ▶ Soit, 8 classes de niveau et une classe de non francophone
- ▶ 9 professeur·es chaque semaine (12 au total)
- ▶ 4 coordinateur·ices et plus chaque semaine (7 au total)



Atelier Voltaire

Pour la 4^{ème} année, l'atelier Voltaire se tient tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires). Un groupe d'une vingtaine de mineur-es non accompagné-es en recours, participent à cet atelier.

Ce partenariat entre Paris d'Exil et le lycée Voltaire est né à l'initiative d'une classe de 5^{ème} soutenue par leur professeur d'histoire-géographie, suite à l'action interassociative "la Rentrée des Oubliées" organisée le 7 septembre 2018 devant le lycée. Nous



avons dénoncé l'absence de scolarisation des mineur-es non accompagnés durant leur période de recours pour faire reconnaître leur minorité.

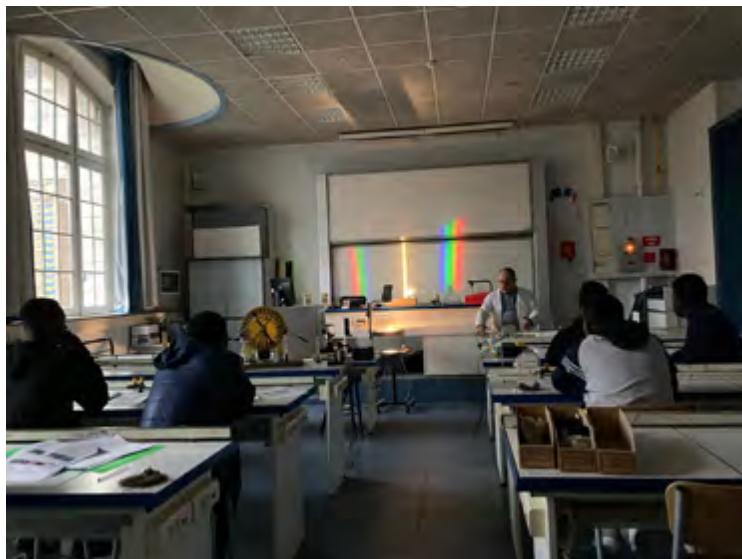


Un groupe d'élèves est accueilli dans une classe du lycée et des professeur-es leur donnent des cours de français, mathématiques, éducation civique, histoire-géographie, sciences naturelles et physique-chimie.

Une heure avant l'atelier, les jeunes sont accueillie-es près du lycée par deux bénévoles de Paris d'Exil pour une collation (achetée juste avant) et un temps d'échange.

Ils et elles peuvent demander des conseils et être orienté-es vers des associations pour leurs suivi et démarches.

En 2023, nous avons reçu 72 jeunes au Lycée Voltaire dont 34 ont été reconnu-es mineur-es.



Sorties et activités

Cette année avec les jeunes de l'atelier Voltaire, nous avons célébré l'Epiphanie autour de deux galettes des rois. Deux rois ont la fève et choisissent la même reine Anick doublement couronnée!



En juin, à l'arrivée des beaux jours, nous organisons une balade autour du Monument à la République situé au centre de la place du même nom. Les enseignants de philosophie et d'histoire du lycée Voltaire qui nous accompagnaient ont contextualisé les différentes scènes historiques représentées tout autour de la statue, et ont identifié et analysé pour les élèves, les symboles de la République dont le monument regorge.



Entre Noël et le nouvel an, les francophones débutants de la Fasti ont participé à un atelier d'arts plastiques animé par Dolores et Marie-Christine, professeures de FLE mais surtout artistes.

Partenariat atelier 4A



En 2023 PE a accueilli 3 mois l'association 4A dans ses locaux. Fondée en 2018 par un collectif d'art-thérapeutes, 4A est née d'un désir commun de faciliter l'accès à la création et à une pratique art-thérapeutique pour tous les publics et en particulier aux personnes en situation de précarité et d'exclusion.











Campement de la place de l'écluse, Saint-Denis, 17 novembre 2020. Oriane Sebillotte

3. Pôle plaidoyer et sensibilisation



Le pôle plaidoyer s’inscrit dans de nombreux réseaux, collectifs et inter-associations qui portent un plaidoyer institutionnel à un niveau local ou national, parfois européen et organisent des événements de sensibilisation autour des questions d’accueil et de migrations :

Lutte contre la loi “asile et immigration”

En 2023, Paris d’Exil poursuit la lutte contre la loi “Asile et Immigration” au sein de l’inter-associations qui regroupe plusieurs dizaines de syndicats, d’associations et collectifs de personnes exilées et de soutien, coordonnée par Vox public (entre autres : le CRID, la Cimade, la LDH, Solidaires, Médecins du Monde, Tous Migrants, le CEDRE, la CSP75, le CCFD-Terre solidaire, Emmaüs international, Emmaüs France, l’ANVITA, Amnesty international, le Secours catholique, Thôt, JRS, Solidarité Asie France, l’Anafé, la Fondation abbé Pierre, ACF, Utopia 56, FTDA, MSF, FSU, etc.). Nous avons participé à la rédaction de recommandations à destination des parlementaires français, de communiqués de presse, tribunes et lettres ouvertes ; à l’organisation de rassemblements ; à une campagne d’interpellation des parlementaires à destination des électeur·rices.



Parlement de rue des personnes migrantes

sommaire

www.parlementderue.org

Dans le cadre de la dynamique contre le projet de loi, Paris d'Exil a participé à l'organisation du Parlement de rue des personnes migrantes avec : CCFD-Terre Solidaire, CEDRE Secours Catholique, La Cimade, Coordination Sans-papiers 75, Coordination Sans-papiers St-Just 17è, Coordination Sans-papiers Montreuil, Coordination 93 de lutte pour les sans-papiers, CRID, FASTI, FORIM, IPAM, Médecins du Monde, Secours Catholique Caritas France, Solidaires, Sud PTT, Solidarité Asie France, et avec le soutien de la Compagnie NAJE pour monter la pièce et le soutien de l'ANVITA et de la LDH. La pièce de théâtre du Parlement de rue – entièrement écrite et jouée par des membres des collectifs et associations de personnes sans-papiers, réfugiées, immigrées – a été jouée le 1er juillet 2023 à proximité de l'Hôtel de Ville, puis le 17 décembre 2023 au Point Éphémère. Un documentaire a été réalisé par Antonio Amaral, Parlement de rue pour d'autres politiques migratoires : de l'idée à la représentation, et a été projeté en avant-première au MK2 Quai de Seine le 30 novembre 2023, ainsi que lors de projections-débats dans moments associatifs ou des universités.

La pièce de théâtre a vocation à être répliquée (chaque nouveau groupe réinvente sa propre pièce à partir des réalités, analyses et récits des personnes concernées sur les territoires où elle s'organise) dans plusieurs villes de France où des associations et groupes locaux s'emparent de la dynamique.



Photos de ©Mathieu Génon (Secours catholique), représentation du Parlement de rue, 1^{er} juillet 2023



PARLEMENT DE RUE

Un autre accueil
des personnes
migrantes
est possible !

Samedi 1^{er} juillet 2023
à 18h

Place Baudoyer

M 1,11 Hôtel de Ville M 1,4,7,11,14 Châtelet





Photos de ©Mathieu Génon (Secours catholique), représentation du Parlement de rue, 1^{er} juillet 2023

Le Revers de la médaille

Au cours de l'année, Paris d'Exil a rejoint le collectif Le Revers de la médaille qui regroupe une vingtaine d'organisations (Médecins du Monde, le Barreau de Paris solidarité, ACF, Watizat, le Comède, le CEDRE, Romeurope, l'URIOPSS, la Timmy, Utopia 56, Acceptess-T, Pantin Solidaire, etc.). Ce collectif a pour objectif de mettre en évidence les impacts de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 sur les personnes précarisées (sans-abri, hébergées en Île-de-France, travailleur·ses du sexe, bénéficiaires des dispositifs d'aide alimentaire ou juridique, etc.). Plusieurs fiches thématiques ont été créées et servent à interpeller les autorités concernées sur ces sujets afin de s'assurer de la continuité des dispositifs et de garantir l'accès aux droits de ces populations. Des actions militantes ont été organisées afin de sensibiliser les médias et la société en générale à ces questions (affichage devant le COJO à Aubervilliers, banderoles devant le Sacré-Cœur où arrivera la flamme olympique). Plusieurs rencontres et réunions ont eu lieu avec les autorités et des élu·es (mairie de Paris, EELV, député·es de gauche, préfecture de région, COJO...).

Collectif Asile Île-de-France

Paris d'Exil a rejoint le collectif Asile Île-de-France en 2023 et participe à ses réunions organisées environ toutes les 6 semaines. Ce collectif qui réunit une dizaine d'associations franciliennes (le CEDRE, la Cimade, le Gisti, l'ACAT, Dom'Asile, le GAS, Jean Merlin, le Comede, JRS, Primo Levi), a pour vocation de faire remonter les difficultés d'accès aux droits occasionnées par des procédures et pratiques administratives afin de mettre en place des actions et des stratégies contentieuses collectives.



Campement de la place de l'écluse, Saint-Denis, 17 novembre 2020

Réseaux et événements

Chaque année, nous participons à la **marche du 18 décembre** avec la Marche des solidarités et les syndicats, organisations et collectifs de sans-papiers. Nous nous investissons de manière intermittente dans le réseau de la Marche des solidarités.

Par ailleurs, les 14-16 juin 2023 lors des **Rencontres Politiques de l'Accueil**, accueillies par la Ville de Strasbourg et organisées par l'ANVITA, l'Alliance Migrations, l'OCU et la Ville de Strasbourg, nous avons participé et animé des ateliers ("Accès aux droits : faire connaître, aller-vers" et "Vers le logement : plaidoyer pour des politiques ambitieuses du logement"...).



Commémorations : cette année 2023, comme en 2022, nous avons organisé l'événement parisien de cette journée mondiale, cette fois-ci avec la FASTI, le CRID, Solidarité Asie France, la Marche des solidarités, Limbo, le CSPM, Emmaüs international, Meditteranea Paris, afin de continuer à dénoncer la responsabilité de l'Union européenne et de ses États-membres dans les dizaines de milliers de mort-es dues à leurs politiques migratoires et de frontiérisation. Nous organisons à nouveau la commémoration du 6 février 2024 avec le CRID, la FASTI, Alarm Phone, l'OCU, FTCR, CCFD-Terre solidaire, Emmaüs international, Solidarité Asie France, Limbo, le CSPM et des membres de collectifs de sans-papiers franciliens.



Nous sommes en lien avec le **Collectif accès aux droits** avec lequel nous travaillons sur le recensement des violences policières contre les personnes en campement en Île-de-France (<https://collectifacesaudroit.org>). Par ce biais, nous avons aussi amorcé un projet collectif de recensement des expulsions et installations de campement avec l'**Observatoire des expulsions de lieux de vie informels** (<https://www.observatoiredesexpulsions.org/fr>) dans le cadre de l'inter-organisation campement 75/93.

Nous participons toujours activement à l'**inter-organisation campement 75/93** à travers des réunions mensuelles et le partage de données sur les campements, les squats et l'accès aux droits en région parisienne, par le biais de ces réunions ou du Discord de l'interorga. Ce collectif réunit une soixantaine d'organisations qui interviennent sur les campements, dans les squats ou gèrent des dispositifs d'accueil et d'accès à l'alimentation, l'eau, aux droits, à la réduction des risques, etc. Nous participons à la partie opérationnelle de cette inter-orgas, mais également à la partie plaidoyer qui donne lieu à des groupes de travail sur divers sujets (violences policières contre les personnes migrantes en campement, enquêtes, recensement des expulsions, impact des Jeux olympiques sur les populations précarisées et les dispositifs associatifs, etc.).

École Saint-Merri : dans la continuité de nos actions auprès des personnes en campement, cette année, Paris d'Exil a soutenu la mobilisation de familles à la rue (dont la plupart des enfants sont scolarisé-es dans des écoles de Paris centre) et des parents d'élèves de ces mêmes écoles qui se sont mobilisé-es pour les soutenir. Des dons ont été collectés pour des hébergements temporaires pour permettre à ces familles un peu de répit. La mairie de Paris et la mairie de Paris-centre ont été interpellées à ce sujet et ont fini par héberger les familles, en attendant que l'État les oriente vers des structures adaptées à leur situation. Fin 2023, une partie des familles dort encore dans des gymnases inconfortables, l'État ne se pressant pas pour les reloger.

Paris d'Exil a participé à un **recours contre l'arrêté anti-distributions alimentaires à Stalingrad**, pris par le Préfet de police de Paris le 10 octobre 2023. Le référé, porté par le Gisti, la LDH, la Fondation Abbé Pierre et Emmaüs France et associé à deux autres référés déposés par d'autres organisations (la FAP, Utopia 56, etc.), a été victorieux. Un grand merci aux avocat-es.



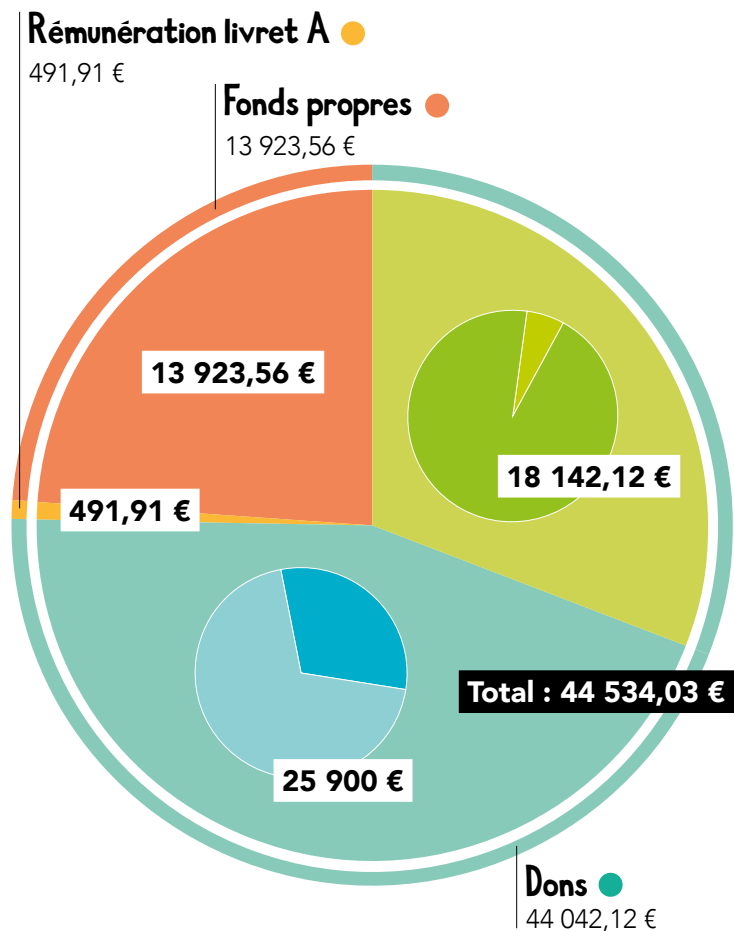
Campement de la place de l'écluse, Saint-Denis, 17 novembre 2020. Oriane Sebillotte

Partie 2 RAPPORT FINANCIER



Les ressources et dépenses en 2023 (58K€/39K€) sont diminuées d'un tiers par rapport à 2022 (79K€/66K€), car le projet "autonomie numérique" est arrivé à son terme fin 2022. Cela souligne que le recrutement d'une personne salariée ferait changer d'échelle le budget de l'association, le multipliant au moins par deux.

Le non recours à une personne salariée diminue le travail de levée de fonds, mais pèse également sur les personnes bénévoles en charge de l'association. C'est une question toujours à l'étude au sein de Paris d'Exil.



Apports 2023

Fonds propres ●	13 923,56 €
Dons privés ●	18 142,12 €
● Hello Asso	17 095 €
● Dons directs	1 047,12 €
Dons organisations ●	25 900 €
● Fondations	18 000 €
● Associations	7 900 €
Rémunération livret A ●	491,91 €
Total des apports	58 457,49 €

▲ sommaire

Evaluation de l'impact des dépenses

Le fonctionnement (19K€) continue de représenter la moitié des dépenses de l'association. L'autre moitié étant redistribuée sous forme d'activités et d'aides directes aux personnes accompagnées.

Le soutien global aux familles reste stable autour de 4 000 €, en revanche le montant dépensé en nuits d'hôtel triple de 2 000 à près de 7 000 €. Cela reflète la dégradation de la situation de l'hébergement d'urgence, qui a laissé de nombreuses familles à la rue en début d'année scolaire. Cette situation nous a amené à recourir à de nouveaux·elles donateur·rices, notamment parmi les parents d'élèves scolarisé·es à Paris-Centre.

Pour apprécier ce que les dépenses de fonctionnement permettent de faire pour les personnes accompagnées, il faut également tenir compte des **aides indirectes induites par le travail d'accompagnement et de suivi administratif** effectué par les membres de l'association.

Ainsi, en 2023, 1 830 nuitées d'hébergement ont été rendues possibles, en hébergement solidaire, correspondant à une dépense potentielle de 36 200€ "économisés" par les personnes accompagnées.

De plus, nos interventions auprès de la CAF et d'autres institutions redistributrices ont permis de rétablir des droits à hauteur d'environ 25 000€.

Les distributions de ressources en nature (fournitures scolaires, alimentation, cadeaux de Noël, séjour de vacances...) peuvent être évaluées à plus de 5 000 €. Au total, nos dépenses de fonctionnement permettent de distribuer l'équivalent de 77 000 € aux personnes accompagnées.

Au-delà de cette évaluation purement monétaire, il faut souligner **l'impact qualitatif et l'effet de levier de ces interventions**. Par exemple, le déblocage des allocations CAF a permis à une famille de 6 personnes d'accéder à un logement social grâce à l'augmentation pérenne de son niveau de revenus. Nos démarches ont été décisives dans l'accession d'une famille monoparentale de 3 enfants à un logement social adapté. Les prêts ou les dons que nous avons pu accorder ont permis aux personnes de passer un cap difficile sans tout perdre à nouveau.

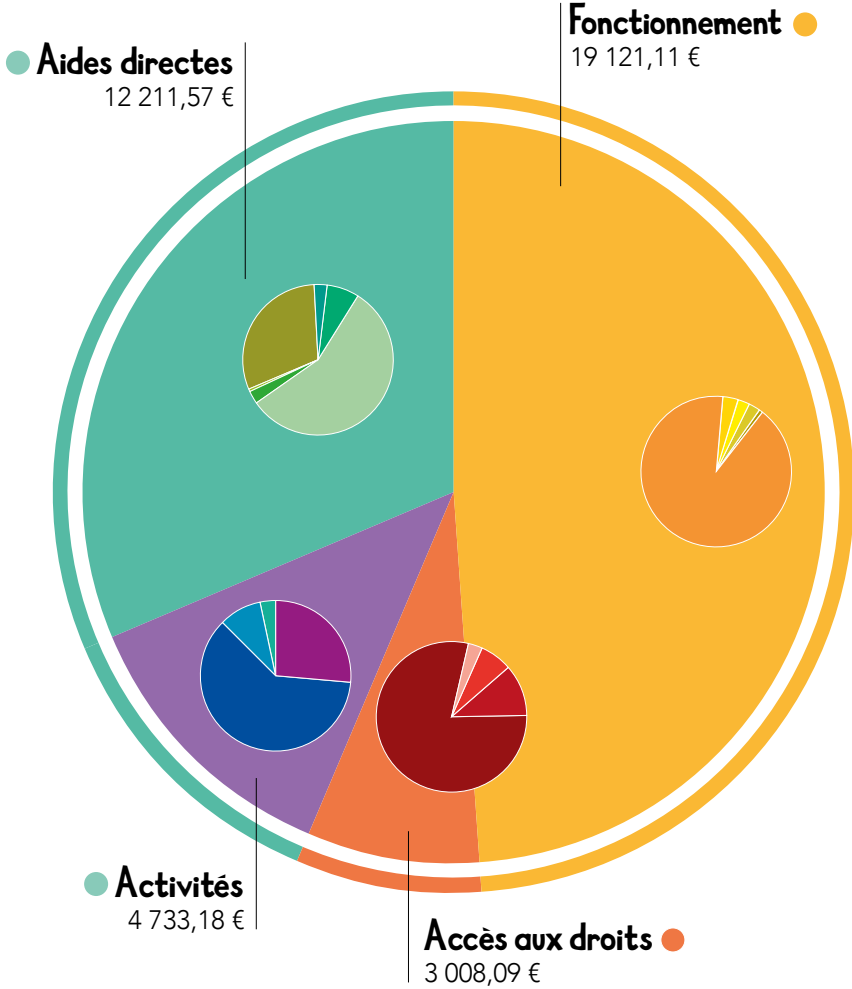
Type d'aide	Contenu	Quantité	Valorisation en €	Total en €
Aide directe	Aide financière	Dons directs 4000€ Nuits d'hôtel 7000€	Montant dépensé	11.000€
Biens ou services procurés gratuitement aux familles/mineur.es	Nuitées d'hébergement solidaire/personne	1810 nuitées/pers.	20€/nuitée	36.200€
	Fournitures scolaires	42 élèves	60€/élève	2.520€
	Atelier cubine	25 ateliers	50€/atelier	1.250€
	Cadeaux Noël/Anniversaire	30 enfants	30€/enfant	900€
	Séjour vacances	1 semaine/4 pers.	500€	500€
Gains induits par le travail de suivi	Régularisation CAF et autres	2 familles, 2 adultes seuls	Montant perçu	25.000€
TOTAL				77.370€

Dépenses 2023

sommaire

Vie de l'association	Fonctionnement ●	19 121,11 €
	● Loyer, abonnements	17 395,67
	● Site web, asso connect	622,74
	● Assurance	480,13
	● Assemblée générale, réunions	465,72
	● Frais bancaires et postaux	156,85
Accès aux droits	Accès aux droits ●	3 008,09 €
	● Avocat-e-s	100,00
	● Papiers	205,00
	● Infos (Watizat)	330,00
	● Projet autonomie numérique	2 373,09
Soutien vie quotidienne, activités	Activités ●	4 733,18 €
	● Atelier cuisine	1 251,16
	● Couronnes	2 891,66
	● Voltaire	445,56
	● Sorties	144,80
	Aides vie quotidienne ●	12 211,57 €
	● Nourriture et hygiène	351,81
	● Transport	853,75
	● Hébergement	6 891,64
	● Télécom	333,37
	● Fournitures scolaires, vêtements	71,00
● Soutien global aux familles	3 710,00	
Total des dépenses		39 073,95 €

- vie de l'association
- accès aux droits
- vie quotidienne



Perspectives



Nous terminons l'année avec des fonds propres de près de 33K€, et des subventions d'ores et déjà accordées de près de 9K€, donc un total (42K€) équivalent à nos dépenses de 2023. Nous pouvons tabler sur des dépenses similaires en 2024. Afin de nous permettre d'envisager l'emploi d'une personne salariée, nous prévoyons la levée de fonds supplémentaires, via l'augmentation des dons privés (Hello Asso) à 20K€, et la sollicitation d'autres fondations pour 20K€ également.

Trésorerie	
Solde bancaire au 31/12/23	4 461,39 €
Livret A	9 462,07 €
Apports 2023	44 534,03 €
Dépenses 2023	39 073,95 €
Fonds propres au 31/12/23	19 383,54 €

Budget prévisionnel 2024

Ressources prévisionnelles	
Fonds propres	19 383,64 €
Subventions obtenues	8 775 €
Dons de particuliers	20 000 €
Subventions demandées	20 000 €
Total des ressources	68 158,54 €

Dépenses prévisionnelles	
Fonctionnement	22 341,44 €
Accès aux droits	1 000 €
Activités	8 000 €
Aides vie quotidienne	12 000 €
Total des dépenses	43 341,44 €

Partenaires et soutiens



Donateur·rices, fondations

Le fond de dotation SAHAG renouvelle son soutien en 2024, et deux organisations, le CRID et le CCFD nous soutiennent.

En projet : continuer à développer les dons de personnes solidaires (Hello Asso), et répondre à des appels à projet sur les thématiques discriminations, parentalité, droits des femmes...

Partenaires et soutiens

Quelques uns de nos partenaires de terrain, de plaidoyer et sensibilisation, et soutiens (2016-2023).





Campement de la place de l'écluse, Saint-Denis, 17 novembre 2020. Oriane Sebillotte



Rapport d'activité

2023

Paris d'Exil